

PROJET



AFPS44 : Commission informatique et communication numérique

Sa nature, ses moyens et ses objectifs

en articulation avec le bureau *

Cette commission est chargée de la mise en œuvre, du suivi et de l'optimisation des supports numériques d'information et de communication.

- Sur Orange, notre FAI (fournisseur d'accès internet) la gestion de la messagerie de l'AFPS44 assurée par les membres du bureau, au jour le jour. Ce qui implique du classement, de répondre aux messages, de les ventiler aux responsables... et de faire du nettoyage.
- sur le serveur national de l'AFPS : la gestion de la liste des destinataires de la Lettre aux adhérents. Elle est administrée par P Leparoux et Bernard Albert. En théorie elle est synchronisée avec la liste des adhérents gérée par le trésorier. Actuellement celles et ceux de 2018-2019 et 2020. La synchronisation est de fiabilité inégale.
- La liste de 1600 sympathisants actuels à enrichir et dont les adresses doivent être vérifiées était gérée jusqu'à présent par Michel Bernard – B. Albert en doublon au cas où. Nous basculons actuellement vers un mode permis par le FAI du site : E-Monsite.
Test de validité en cours.
- Ainsi les envois des « Lettres aux adhérents et sympathisants » rédigées par le bureau parviennent aux destinataires.
- Sur E-monsite : le site de l'AFPS44 qui présente l'association et met en valeur toutes les activités de l'association. Il est ainsi sa mémoire. Un espace est réservé aux seuls adhérents sur identifiant et mot de passe Deux administrateurs actifs Jean-Marc Gibraine et B. Albert.
EXIGENCE : suivre l'actualité de la vie de l'association, ce qui suppose que ses acteurs transmettent l'information. Ce qui est inégalement effectué.
- Sur FB une page de l'AFPS44 enrichie chaque jour. Quatre contributeurs dont actuellement un seul actif. Les pages reliées : la page nationale, celle de la Plateforme, les post *Palestine* de Taoufiq Tahani Président d'honneur de l'AFPS et de Claude Léostic présidente d'honneur de la Plateforme. Il est rare que d'autres post soient publiés.
EXIGENCE : suivre les commentaires pour éventuellement y répondre, susciter « l'abonnement » à notre page. Tâche ingrate.

L'AFPS44 met donc en œuvre depuis plus de 10 ans les préconisations du RO du Congrès 2020. (à l'exception du FB plus récent)

Il est nécessaire d'étoffer le nombre des personnes en responsabilité.

Avec la rigueur nécessaire tant technique que rédactionnelle, sous la responsabilité juridique de la Présidente !

* faut-il envisager une évolution ? Que des membres volontaires du CA participent à ces tâches de rédaction ou de relecture ?

Le 24 mars 2020